

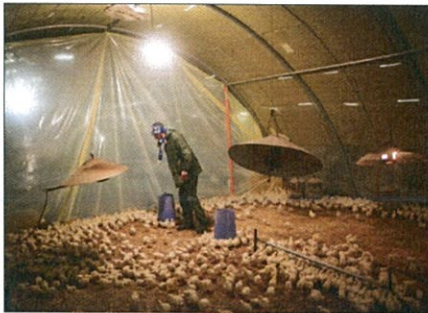


**CTB**



# RAPPORT FINAL

## PROJET D'APPUI À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION DANS LA WILAYA DE SOUK AHRAS – COMMUNE SIDI FREDJ – ALG 0401111



## TABLE DES MATIÈRES

1. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION .....	3
2. APPRECIATION .....	5
3. RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION.....	9
4. ANNEXES .....	20

DOCUMENT TYPE: Template	DOCUMENT TITLE : Final activity report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : 16/12/2011	VERSION : 2.0
----------------------------	---	---	-------------------------------------	------------------

## 1. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION

Nom de l'intervention	PROJET D'APPUI À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION DANS LA WILAYA DE SOUK AHRAS – COMMUNE SIDI FREDJ
Code de l'intervention	ALG 0401111
Localisation	ALGERIE - Wilaya de Souk Aras – Commune de Sidi Fredj
Institution partenaire	Ministère de la solidarité Nationale de la Famille et de la condition de la Femme
Date de démarrage de l'intervention/Ouverture du comité de pilotage	Selon CS : Novembre 2005 Effective : Mai 2008
Date de fin de la convention spécifique	30 juin 2014
Secteur et sous –secteur CAD	* Solidarité et lutte contre la pauvreté * Initiatives de renforcement institutionnel * Environnement * Santé * Eau
Groupes cibles	Acteurs locaux / populations défavorisées
Impact <sup>1</sup>	La pauvreté et l'exclusion reculent en Algérie
Outcome	La pauvreté et l'exclusion reculent à SIDI FREDJ
Output	R1: Les services sociaux et communautaires sont améliorés
	R2 : le sous-emploi diminue
	R3 : La gestion des ressources naturelles est améliorée
Budget total de l'intervention	Contribution belge 4 956 750 y compris la formulation soit 4 888 577.00 € pour l'exécution Contribution algérienne 135 000€
Période couverte par le rapport	Période d'exécution (2008 – 2014)

<sup>1</sup> L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

<b>Annexes</b>		<b>Oui</b>	<b>Non</b>
1.	Résumé des résultats	X	
2.	Etat des recettes et dépenses de l'année sous revue	X	
3.	Taux de déboursement de la prestation	X	
4.	Personnel de la prestation	X	
5.	Sous-traitance et appels d'offres	X	
6.	Equipements	X	
7.	Formations	X	
8.	Bailleurs de fonds	X	
9.	Bilan des activités de la Cellule de Proximité et de Solidarité CPS	X	
10.	État de déboursement de la contribution algérienne	X	

## 2. APPRECIATION

Appréciez la pertinence et la performance de la prestation en utilisant les appréciations suivantes:

- 1. - *Très satisfaisant*
- 2. - *Satisfaisant*
- 3. - *Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs*
- 4. - *Non satisfaisant*
- X. - *Sans objet*

Inscrivez vos réponses dans la colonne correspondant à votre rôle dans l'exécution de la prestation :

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
<b>PERTINENCE<sup>2</sup></b> (cf. PRIMA, §70, p.19)		
1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?	2	2
2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement?	2	2
Indiquez votre score par rapport aux trois thèmes ci-dessous :		
a) Genre	3	3
b) Environnement	3	3
c) Economie sociale	2	2
3. Les objectifs de la prestation étaient-ils toujours pertinents ?	2	2
4. La prestation a-t-elle répondu aux besoins des groupes cibles?	3	3
5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'est-elle appuyée sur les organes locaux d'exécution appropriés?	2	2

<sup>2</sup> Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
<b>PERFORMANCE<sup>3</sup></b> (PRIMA, §71, pp.19-20)		
1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs <sup>4</sup> ? (efficacité)	3	2
2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)	3	3
3. Les modalités de gestion de la prestation ont-elle été appropriées? (efficacité)	2	2
4. Les ressources de la prestation ont-elles été suffisantes sur le plan de (efficacité) :		
a. Ressources financières?	1	1
b. Ressources humaines ?	1	1
c. Matériel et équipements ?	1	1
5. Les ressources de la prestation ont-elles été utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus? (efficacité)	1	1
6. La prestation a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficacité)	1	1
7. Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais)	3	3

<sup>3</sup> Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficacité, respect des délais et qualité du personnel).

<sup>4</sup> voir annexe 1 pour plus de détails



Indiquez votre appréciation globale de la prestation *en utilisant les appréciations suivantes*:

- 1 - Très satisfaisant
- 2 - Satisfaisant
- 3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4 - Non satisfaisant
- X - Sans objet

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Appréciation globale de la prestation	2	2

Expliquez les raisons de votre appréciation, qui peut dépasser le cadre strict des critères de pertinence et de performance ci-dessus et être différente de l'appréciation donnée pour ceux-ci.

Le projet mené à Souk Ahras reste unique et gagnerait à être institutionnalisé et dupliqué dans d'autres régions. Il s'agit d'une première expérience en matière de développement territorial participatif. Cet aspect a été fait avec rigueur pour permettre une réelle implication de l'ensemble des acteurs locaux pour l'aboutissement de cette expérience.

A ce sujet, le point doit être mis sur l'adhésion des populations des 65 mechtas des trois communes de la zone du projet (Sidi Fredj, Ouillen et Merahna), qui ont intégré spontanément le long processus d'élaboration et de mise en œuvre des PDL dans ces différentes étapes. Ainsi la coopération belge au développement a mené dans cette zone une expérience unique en Algérie et qui de surcroît a été bien appropriée par les acteurs locaux.

L'évaluation finale réalisée en avril – mai 2014 souligne que « *la notoriété incontestée du Projet relève de ses approches selon le mode participatif et des stratégies d'intervention innovatrices dans les concepts de développement qui répondent au postulat pionnier et ascendant « Down – Top » plutôt qu'à celui descendant « Top – Down » dans lequel seul l'Etat avec ses moyens financiers pense et agit au nom des populations. Le Projet est, par ailleurs, porteur de futures interventions reconnues, par le ministère de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme qui se veulent promotrices et prometteuses pour le développement souhaité des zones rurales vulnérables de l'Algérie.»*

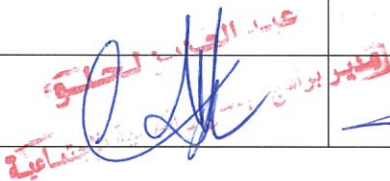
La pérennisation de cette expérience n'est toutefois pas suffisamment développée faute d'un ancrage institutionnel. La convention spécifique a été signée avec le Ministère de la Solidarité qui n'est pas un organe d'exécution des projets, un ancrage auprès de l'Agence de Développement Sociale en charge de cette problématique aurait été plus approprié avec une implication directe des collectivités locales.

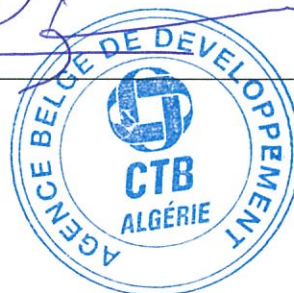
Le projet a connu certains retards notamment suite à la rotation des personnels du projet au cours de la prestation : le projet a eu 04 responsables nationaux et 03 coresponsables ce qui ne laisse pas un doute sur les perturbations que cela a pu engendrer.

Le retard dans l'élaboration des préalables de la phase préparatoire a également nuit à la bonne

exécution du projet. En effet, la 1ère année, soit 2008, aurait dû être consacrée à l'élaboration des études de potentiels et des PDL qui devaient par la suite servir de base à la mise en œuvre des plans opérationnels annuels. Les PDL n'ont été réalisés qu'en fin 2013 et mis en œuvre dans les 6 derniers mois de la prestation.

Enfin, en l'absence de Baseline, il est difficile d'apprécier et de mesurer les changements et impacts dus au projet aussi bien positifs que négatifs notamment dans un contexte qui change à grande vitesse. Ceci est le fruit des différents programmes d'appui à la relance de l'économie et la réduction des disparités interrégionales, lancés et réalisés par l'Algérie à la fois dans le grand sud et la régions de hauts plateaux dont fait partie la commune de Sidi Fredj.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
	





### 3. RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION

1. Si nécessaire, décrivez l'objectif Spécifique et les Résultats Intermédiaires de la prestation, tels que mentionnés dans le document de projet ainsi que les changements opérés (quand, comment et pourquoi) :

**Objectif spécifique** : La pauvreté recule à Sidi-Fredj axé sur 03 résultats intermédiaires :

**Résultat 1** : Les services sociaux et communautaires sont améliorés :

Au niveau de ce résultat, une étude préalable au démarrage du projet devait être réalisée pour faire un état des lieux et arrêter des indicateurs mesurables. Une mauvaise appréciation de la démarche préconisée dans le cadre du projet a été à l'origine de l'absence de cette étude. Cependant et tardivement, des études des potentiels des communes de la Daïra de Merahna ont été réalisées dans le cadre de l'élaboration des plans de développement local à la fois des communes et de la Daïra. C'est d'ailleurs, une des actions pertinente et probante du projet ALCPE qui a permis l'implication tout au long du processus des populations ciblées et les acteurs locaux. Pour la phase mise en œuvre de ce plan de développement territorial participatif, les populations ciblées ont participé activement via leurs représentants au niveau des comités de développement local qui sont des organes consultatifs élus par les mechtas.

L'élaboration et la mise en œuvre des PDL ont été accompagnées par deux programmes de renforcement capacitaire en faveur des acteurs locaux (CDL et les équipes d'animation locale).

Au fil de la mise en œuvre du projet, les activités du résultat 1 ont subi des adaptations au contexte du projet qui a subi des changements depuis sa formulation jusqu'à son démarrage effectif en 2008.

Des exemples de ces adaptations:

Réalisation de réseau de distribution d'eau potable : initialement prévu pour la réalisation de bornes fontaines publiques et forage, cette activité a pris une autre tournure en raison de spécificité locale. En effet et malgré la disponibilité d'eau souterraine, sa qualité pose cependant problème car elle est saumâtre d'où l'acquisition de 02 stations de déminéralisation par osmose inverse installées au niveau de 02 forages dans les mechtas de Ouled Abbes et Ain Zerga avec la contribution de la partie algérienne qui a pris en charge la réalisation des canaux de transfert vers les châteaux d'eau. Par ailleurs, l'eau n'arrive toujours pas dans les robinets des ménages en raison du réseau d'AEP défectueux. Réseau que les services de wilaya se sont engagés à réaliser. cependant la mise en place de potences a soulagé la souffrance des populations qui n'achète pas l'eau et ne parcourent plus de longues distance pour s'en approvisionner.

Relativement à l'amélioration des services communautaires, il était également envisagé d'acquérir un camion pour la distribution de bouteilles à gaz, indispensables notamment en hiver, le budget alloué à cette activité a servi au renforcement du transport scolaire par l'acquisition d'un 2ème sur demande des élus locaux, le problème du gaz ayant été résorbé par les plan sectoriels de développement et les plans communaux de développement (PCD, PSD).

En renforcement de l'acquisition de la clinomobile, une ambulance a été acquise et mise à disposition de l'unité mobile de soins, ces équipements ont permis d'instaurer une santé de proximité qui faisait défaut dans la commune de Sidi Fredj notamment pour les mechtas enclavées.

Un espace favorisant la rencontre des groupes de population a été créé, il s'agit du centre de développement communautaire qui est géré actuellement par l'ANGEM (agence de gestion du microcrédit) et qui sert à différentes activités: formation, rencontre associatif etc. Le nombre des CDC prévus initialement était plus important mais au démarrage du projet, l'état algérien avait réalisé un nombre important d'infrastructures, ce qui a conduit à la reconsidération de cette activité, par l'acquisition d'équipement au profit de la maison des jeunes par exemple (livres, instruments de musique).

Un programme d'alphabétisation a permis de toucher un nombre considérable de femmes notamment en collaboration avec l'office d'alphabétisation de Souk Ahras et l'office d'enseignement à distance. Ce programme a été financé sur la contribution algérienne. A cela, il faudra signaler la mise en place d'un accompagnement pédagogique aux écoles primaires de Sidi Fredj assuré par des monitrices outillées en micro-ordinateurs acquis dans le cadre du projet.

**Résultat 2** : le sous-emploi diminue:

En sus de formations et voyages d'études en faveur des acteurs locaux et tous les partenaires du projet, l'appui à la mise en place de plantations d'oliviers, un accord d'exécution a été conclu avec l'ANGEM pour la mise en place d'un dispositif de microcrédit pour la création d'activités génératrices de revenus en faveur des populations défavorisées, un budget de 413 000€ a été alloué dans le cadre de cet accord. Les formations en financement et montage de projet ont été pris en charge par l'ANGEM dans le cadre de cet accord d'exécution.

La formation dans le domaine du microcrédit prévue initialement dans le projet s'est concrétisée via un voyage d'étude au Maroc (visite d'expérience en dehors de l'Algérie) et un appui à la cellule microcrédit de Sidi Fredj par la mise à disposition d'une expertise de niveau international (voir rapport diagnostic et renforcement ANGEM).

**Résultat 03** : La gestion des ressources naturelles est améliorée :

Seuls les reboisements forestiers sur 153 has sont réalisés ; les autres activités indiquées dans les DTF n'ont pas été retenus comme projets prioritaires dans le cadre des plans de développement locaux (PDL) réalisés dans le cadre du résultat 1. La sensibilisation des élèves du primaire aux problèmes de l'environnement a toutefois été initiée par le projet et appropriée par les élèves et les écoles par l'organisation, régulièrement, de journées de reboisement, la sensibilisation à l'économie de l'eau et la protection de la nature.

**2. Dans quelle mesure l'objectif spécifique de la prestation a-t-il été atteint, en fonction des indicateurs retenus ?**

Le projet ne dispose pas d'indicateurs objectivement vérifiable ni de Baseline de départ. Ceux indiqués dans le cadre logique n'ont pas été actualisés. Un certain nombre d'indicateurs de performances et de résultats avaient été identifiés dans le DTF sans qu'ils ne soient accompagnés de l'étude Baseline pour les caractériser et les rendre mesurables. Voici ces indicateurs par résultat:

- pour le résultat R1 « les services sociaux sont améliorés » : i) les activités engagées par le Programme bénéficient surtout aux ménages pauvres, ii) le taux d'utilisation des services sociaux et communautaires est augmenté et la satisfaction des clients est améliorée, iii) Le sous-emploi et la sous occupation diminue de 30% à la fin du Programme, iv) Le taux d'utilisation des services sociaux et communautaires est augmenté et la satisfaction des clients est améliorée, v) La gestion des ressources naturelles est améliorée et les pratiques de culture et d'élevage sont mieux adaptées ;
- pour le résultat R2 « le sous-emploi diminue » : i) un PCDLP existe, est réalisé et réactualisé périodiquement et cible particulièrement les couches pauvres, ii) les activités engagées par le Projet bénéficient surtout aux ménages pauvres, iii) le taux d'utilisation des services sociaux et communautaires est augmenté et la satisfaction des clients est améliorée, iv) le sous-emploi et la sous occupation diminue de 30% à la fin du Projet, v) le taux d'utilisation des services sociaux et communautaires est augmenté et la satisfaction des clients est améliorée ;
- pour le résultat R3 « la gestion des ressources naturelles est améliorée » : la gestion des ressources naturelles est améliorée et les pratiques de culture et d'élevage sont mieux adaptées.

**3. Dans quelle mesure les résultats intermédiaires de la prestation ont-ils été atteints, en fonction des indicateurs retenus ?**

Voir point 2 ci dessus

**4. Décrivez le système de suivi-évaluation qui a été mis en place lors de la mise en œuvre de la prestation.**

Trois principaux organes assurent le suivi du projet, une unité de gestion du projet (responsable et coresponsable du projet, animateurs de développement local et assistant national en développement local), un comité technique de suivi (CTS) élargi à l'ensemble des intervenants (services techniques, Directions de Wilaya ..... ) et un comité de concertation locale (CCL) qui agit à un niveau stratégique. Le projet est appuyé par un expert international en développement participatif).

En sus de l'évaluation à mi parcours pour analyser l'atteinte des résultats intermédiaires, il y a eu une évaluation finale du projet, celle-ci a eu lieu en mai 2014.

Le projet a initié deux systèmes de suivi-évaluation : l'un pour la santé et l'autre pour l'AEP.

Relativement à la santé: La commune de sidi Fredj dispose de neuf salles de soins réparties sur son territoire mais qui ne permettent pas des prestations médicales de proximité parce que géographiquement mal réparties et toujours éloignées des groupes d'habitations.

Le projet suite aux recommandations contenues dans le plan de développement local, a opté pour une médecine de proximité, d'où l'acquisition d'une salle mobile de soin et d'une ambulance médicalisée ; avec le concours de services de la santé, une équipe médicale composée d'un médecin, d'un fermier et d'un chauffeur couvre les différents Mechtas de la commune.

L'objectif du suivi – évaluation de la prestation clinomobile serait de mesurer, aussi objectivement que possible :

Les profils des utilisateurs de la clinomobile et des non utilisateurs ciblés (c'est-à-dire des personnes pauvres ou exclues n'utilisant pas la clinomobile) : e.g. profil socio-économique,

géographique, la qualité (quels changements ? ex. facilité de déplacement, sécurité) et la quantité (e.g. gain de temps, économie réalisée) des changements apportés par la clinomobile et tels que perçus et/ou mesurés par les bénéficiaires ciblés; la qualité et la quantité des changements perçus par les utilisateurs non ciblés, les facteurs déterminants la fréquentation ou la non-fréquentation de la clinomobile et enfin l'identification de recommandations pour l'amélioration de la prestation de la clinomobile.

Pour ce qui du système suivi évaluation de AEP, faute de temps et de personnels il n'a pas abouti, il est resté à la phase de l'élaboration de l'enquête.

## TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES

### 1. Quels sont les problèmes et questions majeurs qui ont influencé l'exécution de la prestation et comment la prestation a-t-il tenté de les résoudre ?

Le domaine du développement territorial participatif est embryonnaire en Algérie d'où l'absence de personnes ressources locales dans ce domaine, à cela s'ajoute la difficulté rencontrée à mobiliser des compétences de niveau international pour une longue durée, d'où le recours à une assistance payée dont le rôle a été mal perçu ou incompris par l'unité de gestion du projet.

Autre question majeure : la mobilisation de l'attention des acteurs clés pour qu'ils s'intègrent dans la démarche du programme, sachant que les autorités locales n'étaient pas identifiées comme bénéficiaires directs dans le DTF et la convention spécifique est signée exclusivement avec le Ministère de la Solidarité Nationale comme signalée plus haut.

Le projet a adopté une stratégie pour assurer une gestion axée sur l'implication et la responsabilisation de l'ensemble des intervenants chacun dans son domaine. Pour une appropriation optimale, le projet a mis en œuvre deux programmes de renforcement capacitaire en faveur de toutes les parties prenantes assurés par un expert international.

Deuxième question majeure : Comment pérenniser la démarche instaurer, voire l'institutionnaliser, après la clôture de la prestation ?

Des tentatives de collaboration avec l'université de Souk Ahras ont été initiées dans un souci d'instaurer une démarche de recherche action mais qui n'ont pas abouti.

Cette démarche a été entamée suite à:

- 1- L'élaboration et l'approbation ainsi que la mise en œuvre des plans de développement local par la population cible.
- 2- La constitution de comités de développement local « CDL » composé de citoyens et des élus communaux.
- 3- La constitution d'équipe d'animation communale composée des services techniques.
- 4- Mise en œuvre d'un programme de renforcement capacitaire pour les structures ci-dessus désignées.

Cependant, cette initiative a échoué en raison de non institutionnalisation du principe du développement territorial participatif.

### 2. Quelles sont les causes des écarts par rapport aux résultats attendus ?

Amputer le projet de sa phase préparatoire préalable à la phase d'exécution a été un facteur déterminant. Le retard pris pour l'élaboration des PDL qui, au lieu d'être lancés au début de prestation, n'ont été lancés qu'à la quatrième année a engendré un retard dans la réalisation des projets retenus et des résultats attendus. Il y a aussi l'absence d'une étude de base permettant de mesurer justement et objectivement l'atteinte ou non des résultats et dans quelle mesure

**3. Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la prestation? Faites une réponse détaillée sur les plans de l'impact et de la durabilité des résultats.**

**- A propos de la durabilité l'impact :**

L'absence de Baseline empêche de mesurer l'impact réel des acquis du programme qui ont été « submergés » par les programmes initiés par l'état algérien dans les différents domaines d'intervention du projet. Leur pérennisation est toutefois prise en charge par le Ministère qui a pris des engagements lors des différents CCL de veiller à la continuité des actions menées dans le cadre du programme ALCPE.

A titre pédagogique; le projet a tout de même mis en place un système de suivi évaluation, il s'agit de la clinomobile et son impact sur les populations, un deuxième a été initié relatif à l'eau mais n'a pu être achevé faute de temps et d'effectifs qualifiés.

**- La durabilité des appuis :**

**Le projet a pu tirer les leçons suivantes liées à des expériences positives et négatives en terme d'impact et de durabilité**

Les premières interventions du projet ont essuyé un échec car elles se sont faites sans la consultation et l'implication des bénéficiaires (populations et administrations locales). L'exemple probant est la réalisation de projets démonstratifs de culture maraichère qui n'ont en aucun cas tenu compte des avis des populations des mechtas, ils sont donc restés confinés au niveau des citoyens ayant accepté de recevoir les expériences démonstratives chez eux sur leur terrain. L'impact escompté a été complètement raté (intérêt), l'enjeu pédagogique a été aussi complètement raté et la démultiplication de ce fait n'a pas été possible.

L'expérience la plus probante et appropriée par les différents intervenants, en sus de la clinomobile qui permet de prodiguer des soins de proximité, a été l'élaboration des plans de développement locaux des trois communes de la Daïra de Merahna. L'adoption de l'approche participative a permis l'implication de l'ensemble de ses intervenants dans la phase élaboration et la phase mise en œuvre. D'où le choix de projets convenant aux attentes et besoins des populations ciblées et la participation active de l'ensemble des services techniques pour leur réalisation. Les priorités des populations des trois communes se sont axées sur les plantations d'oliviers et pistachiers, la culture maraichère sous serre et la réhabilitation de pistes, il s'agit de petits tronçons qui n'ont pas été absorbés par l'intervention des collectivités locales.

**A propos de l'actualisation des PDL (annuelle et après 2017)**

Les quatre PDL à court terme 2013 à 2017 ainsi que les quatre études individuelles de potentialités réalisées entre 2011 et 2012 ont identifié un certain nombre de données qui en l'absence de Baseline devraient permettre de mesurer les indicateurs de performances ou d'apprécier l'évolution de situations génériques générales et/ou particulières des trois communes données. Les études ont permis de caractériser précisément les Communes dans leur environnement à la fois naturel, humain, socio-économique. Ce constat a été relevé par la mission de l'évaluation finale.

Un partenariat avec l'université de Souk Ahras pourrait constituer un gage de pérennisation et de durabilité des activités relevant de l'élaboration des PDL. L'instauration de modules dans les instituts des sciences humaines sur la problématique du développement dans une démarche d'action recherche est sans doute essentielle.



#### **- Les unités de déminéralisation**

En sus de la déminéralisation de l'eau saumâtre en la rendant bonne à la consommation, l'impact certain des unités de déminéralisation tient du fait que l'eau potable a été rendue disponible au niveau de certains points (potences) installés en attendant la réhabilitation du réseau d'AEP. Ces installations évitent aux populations l'achat de citerne d'eau potable dans des communes avoisinantes, ce qui est contraignant physiquement et financièrement. En termes de durabilité, la maintenance rigoureuse, la disponibilité de pièces de rechange (stock de 3 années des pièces d'usure normale) et le suivi rapproché du fonctionnement par du personnel formé conditionnent très largement la durée de l'investissement et la satisfaction des besoins essentiels des populations bénéficiaires. Les installations n'ont pas été fonctionnelles pendant un moment en raison de la défection d'un interrupteur dans le tableau de commandes, simultanément dans les 2 installations (pièces d'usure), d'où la mesure de confier la gestion de ses unités au service compétent qui est l'E.P Algérienne des Eaux.

#### **- La durabilité de l'initiative de médecine de proximité par la distribution des indemnités mensuelles au personnel de la Clinomobile**

La distribution d'indemnités d'intéressement (particularité du Projet ALCPE et de certaines interventions des projets de la Coopération belge) au médecin, infirmier et chauffeur du véhicule Clinomobile ne sera plus d'actualité pour les agents de service de santé concernés. La crainte est que le personnel médical qui est en bénéficiaire actuellement ne soient alors plus enclin à s'occuper de cette activité de médecine de proximité car celle-ci n'a pas de contrainte réglementaire.

L'enquête réalisée par le projet (dans le cadre de la mise en place du S&E) a démontré l'extrême satisfaction des bénéficiaires pour ce qui des soins apportés, de l'organisation des programmes d'intervention selon les localisations des mechtas.

Cette initiative de médecine de proximité lancée par le Projet (il s'agit ici d'un projet pilote) devrait constituer un exemple d'opportunité hautement profitable aux populations rurales de la Wilaya et être répliquée sur décisions des responsables des services de santé à une échelle géographique nettement plus étendue. L'analyse de l'enquête réalisée par le Projet (avec la CDP) dans le cadre du suivi-évaluation démontre l'extrême satisfaction des populations rurales vulnérables en matière d'exclusion par rapport à l'accès aux services de santé (pour plus de détails voir rapport de l'évaluation final).

Pour pérenniser cet acquis il faudra trouver des alternatives pour rendre disponibles le personnel pouvant faire fonctionner cette clinomobile dans l'après projet. Il pourrait s'agir d'associations spécialisées en intervention dans le domaine de la santé lesquels qu'il est possible d'impliquer via des conventions de partenariat.

### **A propos des transferts de responsabilité dans la mise en œuvre des activités initiales par le Projet**

Le Projet s'inscrit en droite ligne de la politique de la coopération belge au développement et le programme national de « Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion ». Il intervient de ce fait en complément et non en substitution de ce dernier; cependant le projet n'est pas tenu de réaliser lui-même toutes les activités dont le financement est prévu mais d'identifier des intervenants capables de réaliser l'activité en appliquant le principe du « faire-faire ». Ainsi, un contrat de collaboration a été signé avec des prestataires professionnels. De plus, le projet est déchargé du suivi du personnel exécutant auquel il n'est plus lié par un contrat.

Cette disposition prévaut dans les interventions suivantes : i) le recours à l'Office National de l'Alphabétisation des femmes et des adultes et ii) le recours à l'Office National de l'enseignement et de la formation à distance.

Il en est de même des deux stations de déminéralisation et des deux bus, du tractopelle et de la niveleuse et de l'ambulance (dont la propriété a été transférée par le Ministère de la Solidarité Nationale à la Commune de Sidi Fredj) remise aux services de santé.

### **A propos de l'approche participative dans les activités de cessions de plants d'oliviers et pistachiers ainsi que de serres aux bénéficiaires**

Une liste de projets de développement prioritaires a été établie au niveau des trois communes suite à la validation des PDL et selon des demandes exprimées par les populations des mechtas, le Projet disposant de moyens financiers résiduels a opté pour trois actions principales : i) la distribution de plants de fruitiers (selon desiderata exprimés pour ce qui est des espèces), ii) l'installation de 30 modules de serres dans la Commune de Ouillen (disposant de ressources en eau importantes et dont le maraîchage constitue pour les habitants une activité bien maîtrisée), iii) la réhabilitation de trois pistes facilitant le désenclavement de mechtas. Selon les procédures habituelles, des appels d'offres par avis de marché ont été lancés (procédures algériennes des marchés publics). A durant la phase de clôture du Projet, les plants et les serres sont livrés et installés, un accompagnement technique des bénéficiaires a été assuré par le projet, en sus des voyages d'études et d'échanges et des formations réalisées avec l'appui de techniciens spécialisés.

Pour ce qui concerne particulièrement les plantations d'arbustes fruitiers, le Projet a eu recours à une étude de faisabilité déjà réalisée relative à l'opportunité de plantation d'oliviers et de pistachiers dans les différents écosystèmes favorables de la zone ; la détermination du nombre optimal de plants par commune a fait l'objet d'une intervention des deux agents de développement du Projet.

Une liste de bénéficiaires déclarés a été validée et remise aux élus des APC lesquels se sont chargés de la distribution selon les remarques et observations de l'équipe technique du Projet.

L'expérience vécue fait appel à la démarche participative à deux niveaux : i) ce sont les élus locaux qui décident, *in fine*, du choix des bénéficiaires, dégageant par la même occasion le Projet de tous commentaires de favoritisme, ii) les bénéficiaires sont impliqués dans l'installation des plants (confection de potets, fumure, irrigation et entretien) soit une contribution sous forme de force de travail.

## **A propos des impacts mesurables du Projet sur la réduction de la pauvreté et l'exclusion dans la commune de Sidi Fredj**

Un rapport de démarrage a été initié par la DP du Projet en 2008. Ce rapport a permis d'identifier les besoins urgents à satisfaire (matériels de travaux publics d'ouverture et/ou de réhabilitation de pistes, adduction d'eau potable, solarisation et alphabétisation, santé, transport scolaires...). Des activités ont été concrétisées grâce aux financements prévus sur le budget CTB (acquisition (acquisition de tractopelle, niveleuse, clinomobile, bus, station de déminéralisation des eaux de forage, reboisement et plantations fruitières « clé en main ») et sur budget de la contrepartie algérienne (alphabétisation et formation à distance); par sondage d'opinion, les populations qui en ont bénéficié ont toujours exprimé leur satisfaction, et les élus des autres communes ont sollicité le projet pour mettre à disposition de leurs populations les mêmes équipements, ce qui n'était pas possible.

Le dispositif de microcrédit mis en place dans le cadre de l'accord d'exécution avec l'ANGEM, a été un outil performant, il a ciblé beaucoup de femmes, notamment celles ayant bénéficié de cours d'alphabétisation et les jeunes désœuvrés sans travail ni sources de revenu.

Toutes ses activités ont été démarrées sans qu'une Étude Ligne de Base n'ait été réalisée afin d'avoir une image réelle de la situation prévalent dans la zone d'influence du Projet. Les études de potentialité du territoire de la Daïra de Merahna et des trois communes concernées par les PDL compensent quelque peu les lacunes de l'absence d'Étude Ligne de base. Le diagnostic réalisé au niveau de la cellule de Sidi Fredj de l'ANGEM constitue en soi une situation de base qui peut être actualisé à l'occasion de chaque fin d'exercice et ce particulièrement grâce au logiciel de comptabilité adapté à la gestion des fonds de projet remis (413 000 Euros).

Un certain nombre d'indicateurs de performances et de résultats - cités dans un précédent chapitre- avaient cependant été identifiés dans le DTF. Cependant, aucun développement par l'équipe du projet n'a été fait par incompréhension de l'importance de cet exercice de caractérisation de l'état des lieux et des personnes.

Il y a cependant lieu de préciser qu'un certain nombre de constats de performance existent, ils ont été relevés lors de l'évaluation finale suite à différents entretiens avec les partenaires du projet, les acteurs locaux et les représentants de mechtas. Dans le rapport de l'évaluation finale il est mentionné la satisfaction des différents bénéficiaires des initiatives du Projet; les bénéficiaires ciblés ont largement répété à la mission de l'évaluation leur entière satisfaction et leur souhait profond de la pérennisation des interventions directes ou indirects du Projet par les autorités et les services techniques locaux. Ces éléments trait à :

- **pour le résultat R1** à : i) l'accompagnement pédagogique, ii) le transport scolaire, iii) l'alphabétisation des femmes rurales et enseignement à distance, iv) les jeunes et leurs loisirs, v) la santé de proximité, vi) l'AEP, v) le CDC
- **pour le résultat R2** à i) l'étude diagnostic réalisée en mars 2014, ii) les AGR (activité génératrice de revenus) via l'ANGEM et le microcrédit, iii) le personnel engagé dans accompagnement pédagogique et l'alphabétisation, iv) les créations d'emploi avec les nouvelles plantations d'oliviers / pistachiers et l'installation des serres maraichères,
- **pour le résultat R3** à i) la sensibilisation des élèves du primaire aux problèmes de l'environnement et ii) les 153 ha de reforestation (acacia et eucalyptus).

### **A propos de la lourdeur de la gestion du budget de la contrepartie algérienne**

Avant toute chose, il faut préciser que la contribution algérienne en nature (mise à disposition de locaux et leur réhabilitation pour recevoir les classes d'alphabétisation) a été très importante (voir contribution algérienne en annexes); cependant et relativement aux 135000€ mis à disposition par le Ministère de la Solidarité et géré au niveau central, leur mobilisation pour le paiement des différentes prestations liées à l'alphabétisation et l'enseignement à distance dans les délais a toujours posé problème et fait objet de discussion au niveau des différents CCL.

### **Selon vous, comment la prestation a-t-elle été perçue par les groupes cibles ?**

En début de prestation, aussi bien les bénéficiaires directs (population) que les autorités locales s'attendaient à un programme « d'équipement » et/ou de réalisation « d'infrastructures socio-économiques » et s'impatientaient de ne voir rien venir. Ceci est également lié au défaut de communication du projet qui n'a pas développée de stratégie dans ce sens.

Ce n'est qu'en 3ème année, après la constitution des comités de développement local ( CDL), des équipes d'animation communale et la mise en œuvre du programme de renforcement capacitaire de ces acteurs que l'intervention a reçu une approbation et une plus grande implication des bénéficiaires. Les réalisations aussi bien des équipements de santé, d'eau, de routes, d'éducation, de plantation et de reboisement répondant aux recommandations des PDL ont « mis en confiance » les populations cibles.

### **4. Quels ont été les résultats du suivi-évaluation ou du monitoring et des éventuels audits et contrôles? Comment les recommandations de ceux-ci ont-elles été prises en compte ?**

Les différents audits financiers, dont audit de la cours des comptes belge, ont fait objet de plan d'action échelonnés suivis par la Représentation et le service Controlling de Bruxelles. Le dispositif microcrédit mis en place dans le cadre de l'accord d'exécution avec l'ANGEM a fait l'objet d'un audit spécial donnant des résultats positifs notamment en termes de transparence dans la gestion des fonds. Le dispositif initié avec l'ANGEM a été expertisé et sa fiabilité conforté.

L'évaluation à mis parcours (2010) a dégagé un ensemble de recommandation (28), qui a fait objet de vérification par l'évaluation finale donnant le bilan suivant:

Sur les 28 recommandations proposées, 21 ont fait objet d'implémentation, certaines n'ayant pas été considéré comme pertinentes ont été abandonnées.

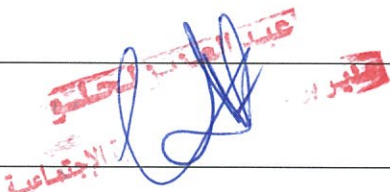
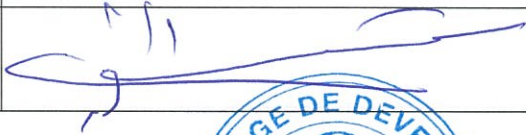
Quant au monitoring du projet, il a été assuré par la Direction du projet, la représentation ainsi que le siège via la mobilisation d'un expert en économie sociale et développement territorial, ainsi que l'expert de l'appui perlé qui a suivi le projet jusqu'à sa clôture (voir rapport final de l'appui) par un séminaire en juin 2014. Ce dernier a rassemblé l'ensemble des acteurs, il a été animé par des experts de haut niveau en développement territorial.

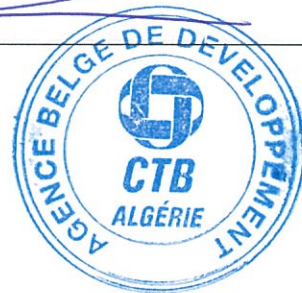
**5. Quelles recommandations faites-vous pour la consolidation et l'appropriation de l'après-projet (les politiques à suivre ou à mettre en œuvre, les ressources nationales nécessaires, la responsabilisation des groupes cible, la manière d'appliquer les recommandations...)?**

La consolidation des acquis du projet après sa clôture passe par la mise en place de moyens qui permettent d'institutionnaliser le concept du développement territorial participatif par le partenaire direct du projet en partenariat avec les collectivités locales et les organismes aux quels en charge de la problématique du développement. Un ancrage juridique (institutionnalisation) est garant de la durabilité des acquis immatériels réalisés dans le cadre du projet en termes d'approche, de méthodes de travail et des compétences renforcées. Ceci devra permettre en premier lieu d'assurer une actualisation des PDL et la poursuite du financement des différents projets qui en découlent au profit des trois communes de la Daïra de Merahna et jugés prioritaires par les populations ciblées. Une organisation (Comité de développement local, équipe d'animation etc.) existe à Sidi Fredj, Ouillen et Merahna, elle devrait constituer un noyau de base pour à la fois la poursuite des réalisations et leur réplique dans d'autres zones en passant par son institutionnalisation.

**6. Conclusions :**

Le caractère pilote de cette expérience qui est plutôt satisfaisante au regard des difficultés de gestion rencontrées et de l'appréciation générale, devrait constituer un argument éducatif de la nécessité de la préserver et de la dupliquer dans d'autres régions de l'Algérie, le développement s'il n'est pas participatif, reste incomplet car il n'est pas porté par les vrais cibles. La coopération Algéro-belge dans ce domaine a permis de tester de nouvelles approches et c'est là que réside l'importance de ce projet qui a permis d'impliquer démocratiquement les populations concernées dans leur développement qui, comme déjà noter, ne peut se faire que s'il est porté par eux.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
	



## 4. ANNEXES

<b>Annexes</b>
<b>Annexe 1</b> Résumé des résultats
<b>Annexe 2</b> Etat des recettes et dépenses
<b>Annexe 3</b> Taux de déboursement de la prestation
<b>Annexe 4</b> Personnel de la prestation
<b>Annexe 5</b> Sous traitances
<b>Annexe 6</b> Equipements
<b>Annexe 7</b> Formations
<b>Annexe 8</b> Bailleurs de fonds
<b>Annexe 9</b> Bilan des activités de la CPS
<b>Annexe 10</b> État de déboursement de la contribution algérienne



## ANNEXE 1. Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique)

Tableau 3 : Activités associées au résultat 1

Activités pour le résultat 1: Les services sociaux et communautaires sont améliorés	Moyens à mettre en œuvre	Coûts de la contribution directe (EUR)	Coûts de la contribution indirecte (EUR)	Risques et hypothèses
R1.1 Etablissement d'un plan de développement et de lutte contre la pauvreté	Animateurs, experts, formations	148 400	0	Les acteurs adhérent au principe
R1.2 Transport scolaire	Minibus	30 000	0	L'APC prend en charge le fonctionnement des minibus
R1.3 Accompagnement scolaire	Formations, moniteurs, équipements	80 400	0	Les moniteurs sont pris en charge par la DE après 1 an
R1.4 Amélioration du système de santé	Clinomobile et personnel	217 600	0	Le personnel qualifié est mis en attachement à la disposition du programme par la DSP
R1.5 Equipements complémentaires MJ	Mobilier, équipement audiovisuel	10 000	0	Ces centres sont attractifs en termes de loisirs, socio-culturels et professionnels
R1.6 Amélioration accès à l'énergie	Camion de livraison de gaz	25 000	0	Prise en charge ultérieure par une micro entreprise
R1.7 Alphabétisation et scolarisation	Personnel qualifié, enseignement par correspondance	0	135.000	Le gouvernement affecte les moyens prévus
R1.8 Edification et équipement CDC	Contrat de construction et supervision, équipements, un gestionnaire par CDC	312 000	0	Les bâtiments sont utilisés
R1.9 Amélioration gestion des pistes communales	Expertise et dotation d'équipement à l'APC	61 500	0	Les moyens budgétaires de l'APC sont maintenus ou augmentés
R1.10 Amélioration gestion adduction eau potable	Expertise	10 000	0	L'APC a la volonté de maintenir un service minimum de l'eau en faveur des vulnérables et des pauvres
R1.11 Communication, information et vulgarisation	Matériel de diffusion et équipement	20 000	0	

Tableau 5 : Activités associées au résultat 2

Activités pour le résultat 2 Le sous-emploi diminue	Moyens à mettre en œuvre	Coûts de la contribution belge (EUR)	Coûts de la contribution algérienne (EUR)	Risques et hypothèses
R2.1 Réévaluation, formations et encadrement micro-crédit et micro entreprises	Mission de réévaluation Formation à Souk Ahras, voyage d'études à l'étranger, agents attachés	58 900		les agents formés restent en poste durant le Programme
R2.2 Etude des potentiels des terroirs	Expertise	15 000		le PLCPDL intègre ces résultats
R2.3 Vulgarisation, démonstration et appuis en agriculture	Vulgarisateurs (un homme, une femme), visites, démonstrations, équipements, analyses de sols et eau	110 586		des paysans leaders sont identifiés et collaborent au Programme
R2.4 Formations professionnelles et spécifiques	Sous-contrats avec instituts	100 000		Les formations sont en rapport avec des activités économiquement rentables
R2.5 Filière oliviers	Financements	210 000		Des fonds locaux poursuivent cette action
R2.6 Ouvertures de pistes	Financement travaux HIMO	200 000		Des fonds locaux poursuivent cette action
R2.7 Micro-entreprises	Financement de micro-entreprises	805 000		Le suivi de la gestion des activités est assuré

Tableau 7 : Activités associées au résultat 3

Activités pour le résultat 3 La gestion des ressources naturelles est améliorée	Moyens à mettre en œuvre de sensibilisation	Coûts de la contribution belge (EUR)	Coûts de la contribution algérienne (EUR)	Risques et hypothèses
R3.1 Sensibilisation à l'environnement	Diffusion d'affiches, réunions de sensibilisation	5 000		
R3.2 Plan de protection des zones humides	Etude, formation	15 000		Le plan est intégré dans le PDLCL
R3.3 Protection de bassin versants	Stage, études, agent attaché à la CF, budget plantation et travaux HIMO	337 000		Les propriétaires fonciers adhèrent au Programme
R3.4 Etude de faisabilité et réalisation d'ouvrages de mobilisation des eaux de surface	Etudes et budget pour ouvrage de démonstration,	225 000		Des fonds locaux prennent en charge les travaux d'exécution
R3.5 Reboisement	Agent attaché à la CF, budget plantation,	289 600		Le plan de développement intègre cette activité
R3.6 Traitement eaux et déchets solides	Etudes, dispositif expérimental	26 200		L'APC, concède son équipement pour organiser l'activité de collecte à El Bordj

## Annexe 2. État des dépenses

### Budget vs Actuals (Year to Month) of ALG0401111

Project Title : Programme of support for the fight against poverty and exclusion in the Wilaya of Souk-Ahras  
 Budget Version: G01 Year to month : 31/12/2014  
 Currency: EUR Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing  
 YIM :

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec
<b>ALG PAUVRETE &amp; EXCLUSION REGIONALES</b>								
<b>01 Les services sociaux &amp; communautaires sont améliorés</b>								
01			1,666,324,76	1,483,144,84	141,163,57	1,627,308,41	39,016,35	98%
01		COGES	485,000,00	363,626,95	92,828,43	456,455,38	28,544,62	94%
02		COGES	31,556,23	31,556,22	0,00	31,556,22	0,01	100%
03		COGES	90,166,46	83,944,82	4,311,04	88,255,86	1,910,60	98%
04		COGES	149,172,48	140,950,39	2,001,72	142,952,11	6,220,37	96%
05		COGES	9,590,41	9,590,41	0,00	9,590,41	0,00	100%
06		COGES	24,951,81	24,951,81	0,00	24,951,81	0,00	100%
07		COGES	109,699,60	109,699,60	0,00	109,699,60	0,00	100%
08		COGES	55,157,12	55,157,12	0,00	55,157,12	0,00	100%
09		COGES	686,040,65	686,040,65	20,203,64	686,244,29	1,786,36	100%
10		COGES	23,000,00	696,45	21,818,74	22,515,19	484,81	98%
11		COGES	0,00	-59,58	0,00	-59,58	59,58	?
<b>02 Le sous-emploi diminue</b>								
01		COGES	1,486,512,62	893,404,48	517,846,96	1,411,251,45	75,261,17	95%
02		REGIE	50,943,05	30,943,05	9,394,28	40,337,33	10,605,72	79%
03		COGES	49,486,24	49,486,24	0,00	49,486,24	0,00	100%
04		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
05		COGES	117,125,65	94,339,96	15,453,30	109,793,26	7,332,29	94%
06		COGES	76,575,39	16,999,10	53,929,11	70,328,21	6,247,18	92%
06		COGES	28,000,00	0,00	28,081,57	28,081,57	-81,57	100%
<b>TOTAL</b>								
		REGIE	939,399,66	709,810,09	136,881,99	846,692,08	92,707,50	90%
		COGEST	3,949,177,42	3,072,852,14	737,630,83	3,810,482,97	136,694,45	96%
		<b>TOTAL</b>	<b>4,888,577,00</b>	<b>3,782,662,23</b>	<b>874,512,82</b>	<b>4,657,175,05</b>	<b>231,401,95</b>	<b>95%</b>



## Budget vs Actuals (Year to Month) of ALG0401111

Project Title : Programme of support for the fight against poverty and exclusion in the Wilaya of Souk-Ahras

Budget Version: G01  
 Currency: EUR  
 YIM :

Year to month : 31/12/2014

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec
07 Filière oliviers	COGES		281.998,59	138.918,90	128.220,19	267.139,09	14.859,50	95%
08 Ouverture de pistes	COGES		458.886,33	139.819,77	282.768,51	422.588,28	36.298,05	92%
09 Micro entreprises	COGES		413.067,00	413.067,00	0,00	413.067,00	0,00	100%
10 Création de forages pour irrigation	COGES		10.430,47	10.430,47	0,00	10.430,47	0,00	100%
03 La gestion des ressources naturelles est améliorée			227.997,88	129.530,33	82.182,04	211.712,37	16.285,51	93%
01 Sensibilisation à l'environnement	COGES		5.000,00	625,46	144,46	769,92	4.230,08	15%
02 Plan de protection des zones humides	REGIE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
03 Protection de bassins versants	COGES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
04 Etude & formation protection de bassins versants	REGIE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
05 Etude de faisabilité de mobilisation des eaux de surface	COGES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
06 Réalisation de lacs collinaires de démonstration	REGIE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
07 Reboisement	COGES		222.997,88	128.904,87	82.037,58	210.942,45	12.055,43	95%
08 Traitement eau et déchets solides	COGES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
<b>BUDGET TEMP</b>								
01 Budget Temp Excel D'gestor			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
01 BudLine in COGEST	COGES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
02 BudLine in REGIE	REGIE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
<b>Z. MOYENS GENERAUX</b>								
01 Expertise pour la direction du programme			724.308,57	590.611,45	81.477,56	672.089,01	52.219,56	93%
01 Co-responsable	REGIE		316.337,98	279.948,10	26.425,97	306.374,07	9.953,91	97%
	REGIE		939.399,56	709.810,09	136.881,99	846.692,08	92.707,50	90%
	COGEST		3.949.177,42	3.072.852,14	737.630,83	3.810.482,97	138.694,45	96%
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>		<b>4.882.577,00</b>	<b>3.782.662,23</b>	<b>874.512,92</b>	<b>4.557.175,05</b>	<b>231.401,95</b>	<b>95%</b>



## Budget vs Actuals (Year to Month) of ALG0401111

Project Title : Programme of support for the fight against poverty and exclusion in the Wilaya of Souk-Ahras

Budget Version: G01

Currency: EUR

YIM : Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

Year to month : 31/12/2014

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec
02 Responsable national		REGIE	37,045,17	37,045,17	0,00	37,045,17	0,00	100%
03 Expert en communication et marketing social		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
04 Expert en développement local & lutte contre la pauvreté		REGIE	70,554,05	70,554,05	0,00	70,554,05	0,00	100%
05 Frais de mission		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
06 Coût du gestionnaire		REGIE	26,866,70	26,866,70	0,00	26,866,70	0,00	100%
07 Frais de fonctionnement CTS et CCL		REGIE	20,000,00	14,676,12	2,524,20	17,200,32	2,799,68	86%
08 Missions d'appui et renforcement des capacités		REGIE	253,504,77	161,621,31	52,527,39	214,048,70	39,456,07	84%
02 Personnel technique			313,412,12	281,977,54	30,906,57	312,884,11	528,01	100%
01 Personnel administratif & financier		COGES	93,665,95	86,915,95	8,911,79	95,827,75	-2,161,80	102%
02 Personnel de soutien		COGES	219,746,17	195,081,58	21,994,78	217,056,36	2,689,81	99%
03 Frais de logistique			335,847,84	330,748,39	6,178,22	336,926,61	-1,076,77	100%
01 Véhicules		COGES	139,000,00	138,572,69	188,55	138,761,24	238,76	100%
02 Equipement de bureau		COGES	8,792,00	8,791,77	0,00	8,791,77	0,23	100%
03 Equipement informatique		COGES	15,055,84	15,055,84	0,00	15,055,84	0,00	100%
04 Frais de fonctionnement		COGES	173,000,00	168,328,09	5,989,67	174,317,76	-1,317,76	101%
04 Audit et suivi/évaluation			134,173,11	67,812,11	14,757,90	82,570,01	51,603,10	62%
01 Evaluation de processus & d'impact et autres missions de		REGIE	89,029,28	50,880,22	1,475,32	52,355,54	36,673,74	59%
02 Audits annuels		COGES	45,143,83	16,931,89	13,282,58	30,214,47	14,929,36	67%
99 Conversion rate adjustment			0,00	2,433,08	0,00	2,433,08	-2,433,08	?
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	2,433,08	0,00	2,433,08	-2,433,08	?
		REGIE	939,399,58	709,810,09	136,881,99	846,692,08	92,707,50	90%
		COGEST	3,949,177,42	3,072,852,14	737,630,83	3,810,482,97	136,694,45	96%
		TOTAL	4,888,577,00	3,782,662,23	874,512,82	4,657,175,05	231,401,95	95%





## Budget vs Actuals (Year to Month) of ALG0401111

**Project Title :** Programme of support for the fight against poverty and exclusion in the Wilaya of Souk-Ahras  
**Budget Version:** G01  
**Currency:** EUR  
**YIM :** Year to month : 31/12/2014  
**Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

98 Conversion rate adjustment

Status	Fin Mode	Amount	Start to 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec
	COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	%

REGIE	939.399,58	709.810,09	136.881,99	846.692,08	92.707,60	90%
COGEST	3.949.177,42	3.072.852,14	737.630,83	3.810.482,97	138.694,45	99%
<b>TOTAL</b>	<b>4.888.577,00</b>	<b>3.782.662,23</b>	<b>874.512,82</b>	<b>4.657.175,05</b>	<b>231.401,95</b>	<b>95%</b>

page: 4

Budget vs Actuals (Year to Month) of ALG0401111 Printed on donderdag 22 januari 2015



### ANNEXE 3 : Taux de déboursement de la prestation

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution belge directe	4888.577.00€	4.657.175.05€	95%	Le reliquat sera versé au Fonds d'Études et D'expertise (FEE)
Contribution Etat partenaire	135 000€ + 20 000 € contribution agence de développement social	7 348 935.58 DZD soit environ 74 000€	48 %	La gestion de la contribution algérienne a été difficile car centralisée et inscrite dans le budget ministère au niveau du trésor public
Contribution Fonds de contrepartie	néant			
Autres				

#### ANNEXE 4 : Personnel de la prestation

Type de personnel (titre, nom et genre)	Durée de recrutement (date début et fin)	Commentaires (délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil...)
1. Personnel national mis à disposition par le Pays Partenaire	Le responsable National du projet Directeur de l'Action sociale à Souk Ahras:  Mr. BOUKACHABIA,  Mr. BEKHOUCHE,  Mr. LABANI	Il s'agit de personnel occupant des fonctions supérieures de l'État, seul Mr. LABANI est issu de l'Agence de développement social. au niveau central, le vis à vis de la Coopération était Mr. MAAMAR ATTATFA / Directeur Central au Ministère de la Solidarité
2. Personnel d'appui recruté localement	Mme. KHALI Linda  Coresponsable du projet  Mr. ZIDELMEL / Coresponsable du projet  Mr. OUTTAR assistant technique  Rafika MANSOURI / animatrice de  Reda TALBI / Animateur de développement  ATHAMNIA Tahar / Animateur de développement  TRAD KJODJA Toufik/ animateur de développement	À l'exception de Mr; OUTTAR et Mr. ZIDELMEL qui sont à la retraite, tous les autres éléments ont pu grâce aux compétences acquises dans le cadre du projet trouver des postes de travail avant la clôture du projet. Les gardiens et les chauffeurs ont été également repris par des institutions étatiques.
3. Personnel d'encadrement recruté localement	La responsable administrative et financière DJELAMDA Nesrine  Secrétaire HALIMI Noor  En remplacement de la LAF après son départ, Mme. HALIMI a pris les fonctions de LAF jusqu'à la clôture du projet	
4. Personnel International (hors CTB)	Expert en développement local Vianney LABE  Expert en développement local et renforcement capacitaire Riadh BENSOUJAH	
5. Expert en Coopération Internationale (CTB)	Alain LAIGNEAUX  Yves DERVAUX	

### ANNEXE 5 : Sous-traitance et appels d'offres / accord d'exécution

Numéro d'ordre	Intitulé du CSC	Type de marché	Droit applicable	Budget prévu (€)	Montant final du marché passé (€)	Montant final de la facture (unité monétaire)
ALG/089	Acquisition de 02 Pic-up 4*4 DC	Fournitures	Règlementation algérienne	42 000 €	40 683 €	4068376DZD
ALG/092	Recrutement d'un expert de développement local pour accompagner l'élaboration du plan de développement	Services	Règlementation belge	52 000 €	52 000 €	
ALG116	Consultation restreinte pour une formation en planification locale de développement locale et de lutte contre la pauvreté	Services	Règlementation algérienne	40 000 €	40 000 €	40 000 €
ALG122	Acquisition des équipements scolaires lot1	Fournitures	Règlementation algérienne	48 000 €	48 824 €	4519600 DZD
ALG125	acquisition de matériel d'entretien des pistes (tractopelle)	Fournitures	Règlementation algérienne	54 000 €	53500 €	5400000DZD
ALG139	Édification d'un CDC	Travaux	Règlementation algérienne	100 000 €	80 000 €	6 520 649 DA
ALG145	Unités de déminéralisation par osmose	Fournitures	Règlementation algérienne	140 000 €	306 000 € +34 000€ pièces de rechange	
ALG146	Acquisition d'un clinomobile	Fournitures	Règlementation algérienne	80 000 €	80 869.62 €	9 044 453.49 DZD
ALG 147	Acquisition d'une niveleuse	Fournitures	Règlementation algérienne	90 000 €	63 731.83 €	
ALG153	appel à manifestation d'intérêt pour l'élaboration d'un PDL au profit des communes de Sidi Fredj, Ouillen et Merahna	Services	Règlementation algérienne	450 000 €	224 800 €	224 800 €
ALG 172	Travaux de reboisement	Travaux	Règlementation algérienne	231 000 €	186 918.07	19 265.28 DZD
ALG175	acquisition d'une ambulance médicalisée	fournitures	Règlementation algérienne	50 000 €	37 757.40 €	3 685 500 DZD
ALG180	Travaux de génie civil pour les deux unités de déminéralisation	Travaux	Règlementation algérienne	250 000 €	86 559.48 €	8 693 874.88 DZD
ALG194	Acquisition de 04 véhicules TT	fournitures	Règlementation algérienne	46 838 €	46 838 €	
ALG243	Fourniture et pose de 30 modules de serres	Fournitures	Règlementation algérienne	120 000 €	64 999.78€	6 816 478,5 DZD
ALG242-1	Réhabilitation des pistes dans la commune de Merahna	travaux	Règlementation algérienne	331000€	48 179.84 €	5 061 000.00DZD
ALG242-2	Réhabilitation des pistes dans la commune de Sidi Fredj	travaux	Règlementation algérienne	331000	147898.15	15 555 000.00DZD
ALG242-3	Réhabilitation des pistes dans la commune de Ouillen	travaux	Règlementation algérienne	331000	104 752.66€	11 187 500.00DZD

ALG240	Consultation pour le recrutement d'un consultant pour un appui continu au programme SOUK AHRAS	Services	Règlementation belge	40 000	47 800€	47 800€
ALG225	consultation pour suivi mise en œuvre PDL et renforcement capacitaire	Services	Règlementation algérienne	40 000 €	39 600 €	
ALG224	organisation d'un 2eme voyage d'étude au profit des décideurs	Services	Règlementation algérienne	25 000 €	22 640 €	
ALG219	Acquisition de 2 groupes électrogènes pour les unités de déminéralisation	Fournitures	Règlementation algérienne	60 000 €		3778320DA
ALG218	acquisition de deux bus pour le transport scolaire dans la commune de SIDI FREDJ	Fournitures	Règlementation algérienne	45 000 €	43 589,00 €	
ALG216	Voyage d'études au Maroc	services	Règlementation algérienne	30 000 €	23269	
ALG 244	Fourniture de plants d'olivier et de pistachier	Fournitures	Règlementation algérienne	217500,00€		11750000,00DA (lot olivier) 1750000,00(lot pistachier)
ALG245	organisation d'un voyage d'études dans le sud de la France	Services	Règlementation belge	40 000€	35 000€	
Accord MSNF/CTB/ANGEM 1	Accord d'exécution pour la mise en place d'un dispositif microcrédit avec ANGEM	services	Règlementation belge	433 000€	433 000€	

## ANNEXE 6: Liste des Équipements acquis par la prestation

Désignation de l'équipement	Structure bénéficiaire	Référence de la décision de transfert
01 niveleuse	Commune de S/Fredj	N°08 du 13/03/2012
01 rétro chargeur	Commune de S/Fredj	N°08 du 13/03/2012
01 salle mobile de soins	Commune de S/Fredj	N°26 du 06/05/2012
01 ambulance médicalisée	Commune de S/Fredj	N°26 du 06/05/2012
Ensemble KIT accompagnement pédagogique	Commune de S/Fredj (08 écoles primaires)	N°17 du 08/04/2012
Ensemble équipement de loisirs	Maison de jeunes sise à S/Fredj	N°18 du 08/04/2012
Ensemble KIT informatique	APC/DAIRA/Services techniques	N°63 du 18/06/2012
Véhicule T.T. Ford Ranger	D.S.A. (Subdivision Mérahna)	N°63 du 18/06/2012
Véhicule T.T. Ford Ranger	Conservation des Forêts (Circonscription Mérahna)	N°63 du 18/06/2012
C .D.C. équipé	Cellule ANGEM S/Fredj	N°04 du 19/02/2012

02 bus pour transport scolaire	Commune de Sidi-Fredj
01 véhicule 4X2 « Dacia DUSTER »	D.A.S. Wilaya de S/Ahras
01 véhicule 4X2 « Dacia DUSTER »	Cellule ANGEM S/Fredj
01 véhicule 4X2 « Dacia DUSTER »	Cellule de proximité ADS de S/Fredj
01 véhicule 4X2 « Dacia DUSTER »	Commune de Sidi-Fredj-Gestion AEP
01 véhicule léger « Berlingo »	Office national de l'alphabétisation
02 stations de déminéralisation	Commune de S/Fredj et ADE.
03 véhicules T.T. ( 02 Sporterro et 01 Pajero)	MSNFCE(en instance de régularisation douanière)
Mobilier de bureau et matériel informatique (selon inventaire)	MSNFCE



## **Annexe 7: Formations**

### 11.3 Renforcement de capacité pour assurer l'efficacité de différentes activités particulières et globales du Projet

Tableau 11 Programme de renforcement des capacités des acteurs locaux entre le 01.04.2012 et 18.05.2014

Thème	Intervenants	Publics ciblé	Nombre de jours	Nombre de participants			Période
				Femmes	Hommes	Total	
Diagnostic territorial participatif		Equipe d'animation communale (EAC)	4	6	10	16	01 au 04.10.2012
1er Voyage d'étude au Maroc		Equipe d'animation communale (EAC)	7	7	18	25	25.11 au 01.12.2012
Montage et gestion de projets de proximité		Equipe d'animation communale (EAC)	3	6	14	20	11 au 13.12.2012
2ème Voyage d'étude au Maroc	M. Bensouia, expert économiste et consultant indépendant	Membres des CDL, décideurs et partenaires du programme	7	3	14	17	24 au 30.03.2013
Les approches de développement		Equipe d'animation communale et membre des CDL	2	8	8	16	07 au 08.07.2014
Infiltration aux système d'informations géographiques (SIG)		Equipe d'animation communale (EAC)	5	6	9	15	27 au 29.10 et 01 au 02.12.2013
Méthodologie de collecte, de traitement et d'analyse des données		Equipe d'animation communale (EAC)	3	6	5	11	19 au 21.01.2014
Approche genre		Equipe d'animation communale (EAC)	3	6	5	11	16 au 18.02.2014
Planification par objectifs et cadre logique		Equipe d'animation communale (EAC)	3	6	13	19	23 au 25.03.2014
Accompagnement social	Mme Pages, ex-Universitaire,	Equipe d'animation communale, collectives locales et dispositif de soutien à l'emploi	3	6	9	15	07 au 09.04.2014
Gestion du temps	M. Abib, Universitaire, expert indépendant	Equipe d'animation communale, collectives locales et dispositif de soutien à l'emploi	3	6	9	15	14 au 15.04.2014
Techniques de communication et d'accueil		Equipe d'animation communale, collectives locales et dispositif de soutien à l'emploi	3	6	9	15	21 au 23.04.2014
Suite au diagnostic institutionnel et des ressources humaines de la Cellule ANGEM de Sidi Fredj	M. Bart De Bruyne	Membres de la cellule ANGEM de Sidi Fredj	6	1	5	6	4 jours en décembre 2013
Voyage d'études au siège de la CTB à Bruxelles	Experts CTB	2 cadres de la Cellule ANGEM de Sidi Fredj	2	0	2	2	4 jours en mars 2014
Voyage d'études en France	IAM - CHAEM - Montpellier	Membres des CDL, décideurs et partenaires du programme	8	3	23	26	11 au 18.05.2014
		<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>76</b>	<b>153</b>	<b>229</b>	
		<b>% de bénéficiaires/participants selon le genre</b>		<b>33%</b>	<b>67%</b>	<b>100%</b>	

Sources : Document récapitulatif de projet et rajout de la MEF en date du 01.05.2014

## ANNEXE 8. Interventions des Bailleurs de fonds

Interventions d'autres bailleurs de fonds sur le même projet ou dans des projets contribuant à un même objectif spécifique.

1.1.1.1.1 Bailleurs de fonds intervenant dans le même projet				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires
UE	PADSEL NEA	50 millions d'euros	Développement de 50 communes du nord est de l'Algérie	Ce projet programme a été réalisé en partenariat avec l'ADS et il a ciblé quelques communes de la Wilaya de Souk Ahras.
Bailleurs de fonds contribuant à un même objectif spécifique				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires

**Annexe 9: Bilan des activités de la Cellule de Proximité et de Solidarité (CPS) dans le cadre du programme ALCPE de l'Agence de Développement Social (ADS)**

Synthèse sur la participation de l'ADS  
par le biais de la CPS Sidi Fredj  
**Synthèse sur la participation de l'ADS  
par le biais de la CPS Sidi Fredj  
dans le cadre du programme  
d'Appui à la lutte contre la pauvreté  
et l'exclusion W.de Souk Ahras**

## **SOMMAIRE**

### **Introduction**

Titre I : la participation de l'ADS par le biais de la CPS Sidi Fredj dans le programme ALCPE (appui à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans la wilaya de Souk Ahras commune de Sidi Fredj)

Titre II: les enquêtes effectuées dans le cadre du programme ALCPE

Titre III: enquêtes sociales et accompagnement dans le cadre de l'ANGEM

Titre IV: le renforcement capacitaire des acteurs locaux

Titre V: tableau résumant la participation de la CPS dans le cadre du programme de l' ALCPE

### **Conclusion**





## **Le programme ALCPE /Sidi –Fredj** **Appui a la Lutte Contre la Pauvreté et l'Exclusion**

### **Introduction**

Cofinancé par la coopération technique Belge (CTB) et le gouvernement Algérien, le programme d'Appui a la lutte Contre la Pauvreté et l'Exclusion (ALCPE) de la commune de Sidi-Fredj dans la wilaya de Souk-Ahras est mise en œuvre conjointement (formule de cogestion) par la CTB et le Ministère de la Solidarité Nationale (MSN).

Trouvant son ancrage dans la Conférence Nationale sur la lutte contre la Pauvreté et l'exclusion, organisée par le MSN en Octobre 2000 sous le haute patronage du président de la république et le programme d'action des 5 commune pilotes les plus pauvres qui en a découlé ,le programme a pour objectifs :

- « **La pauvreté et l'exclusion reculent en Algérie** » (objectif globale) et
- « **la pauvreté et l'exclusion reculent à Sidi-Fredj** » (objectif spécifique)

Ces objectifs se réalisent à travers les trois résultats :

**R1-les services sociaux et communautaire sont améliorés ;**

**R2-Le sous-emploi diminue ;**

**R3-La gestion des ressources naturelles est améliorée.**

En mai 2008 eut lieu le lancement effectif des activités du programme ALCPE, parmi ces activités et les plus importantes réalisées par le programme après son ripage sur les deux communes de Merahna et Ouillen; **les plan de développement local** des trois communes plus celui de Daïra de Merahna, qui été élaboré par un bureau d'étude AFC , en adoptant l'approche territorial et l'approche participative, précédés par les études de potentiels par commune.

### **I- La participation de l'ADS par le biais de la CPS /Sidi-Fredj dans le programme ALCPE.**

- La CPS a joué un rôle très important dans la phase d'identification des besoins du cycle de vie de ce programme ALCPE entre 2003-2004
- En 2006 la cellule a participé dans la validation des besoins exprimés par la population en accueillant les experts au niveau du siège de la cellule ainsi que le focus groupe femme et hommes au niveau de l'école d'OULED ABBES / Sidi-Fredj, en passant par des entretiens individuels auprès des femmes dans leurs foyers.

- Les grands axes menés par la CPS dans le cadre du programme **ALCPE**.
- **La vulgarisation et la sensibilisation** notamment sur l'enseignement à distance et l'alphabétisation des jeunes filles et femmes analphabètes,
- Élaboration des enquêtes dans le cadre de la carte de ramassage scolaire au niveau de 6 écoles primaires de Sidi-Fredj
- Participation à **la commission d'ouverture et de jugement des plis des appels d'offres** dans le programme
- Participation à **l'élaboration des PDLs1**, (au cours des EPRS femmes et hommes) avec le bureau d'études allemand l'AFC
- Participation à **l'évaluation du processus des PDLs** ainsi dans les séances de **priorisation des projets** retenus par mechta et par commune des les 4 PDLs
- Participation à **l'animation communale (EAC)**
- Participation à **la commission d'éligibilité et de financement** pour les promoteurs de projets avec l'ANGEM et l'ALCPE.

**Autrement dit la CPS**, a été chargée de **l'accueil** des demandeurs de microcrédit afin des les écouter, les orienter et les accompagner au niveau de la maison de développement solidaire (local où est implantée la cellule de **l'ANGEM**) à Sidi Fredj.

## **II-Les enquêtes effectuées dans le cadre du programme ALCPE**

- Enquête participative et rapide avec les population de cinq mechtas (Retba, Oued –maiza, Birzitouna , Bir Hamra , Koudia Safra ) à l'école primaire Ain Sayada) / Commune Sidi Fredj / EPR Hommes
- Enquête participative et rapide avec les populations de Quatre Mechtas (Medawar, M'ridéf , Naslet –Lahsan , Sidi Fredj ) a l'école primaire Sidi Fredj/ Commune Sidi Fredj / EPR Hommes
- Enquête participative et rapide avec les populations de Quatre Mechtas (Fedj-eddibe , Faid-Esder , El bordj , Zawia ) a l'école primaire elmoujammaa el jadid el bordj chef Lieu / Commune Sidi Fredj /EPR Hommes
- Enquête participative et rapide avec les populations de Deux Mechtas (Elmadjen , Koudiet Elassa) a l'école primaire El Madjen / Commune Sidi Fredj /EPR Hommes
- Enquête participative et rapide (EPR) avec les populations de Mechta Chegaga a l'école primaire Chégaga / commune Sidi Fredj / EPR Hommes
- Enquête participative et rapide avec les populations de Mechta Ouled-Abes a l'école primaire Ouled –Abes Primaire Ouled –abes / commune Sidi Fredj / EPR Hommes
- Enquête participative et rapide avec les populations de Deux Mechta Elkrouma a l'école primaire ElKrouma / Commune Sidi Fredj /EPR Hommes



- Enquête participative et rapide avec les femmes de El Bordj Chef Lieu de la commune a centre de développement communautaire / Commune Sidi Fredj /EPR femmes.
- Enquête participative et rapide avec les Femmes de Mechta Medwar a grande maison d'une femme/ Commune Sidi Fredj /EPR femmes.
- Enquête participative et rapide avec les populations de trois Mechtas (Ain Djenane , Henchir Elouachni , Dardoura ) a l'école primaire Ain Djenane / Commune Ouillen /EPR Hommes
- Enquête participative et rapide avec les populations de Quatre Mechtas (Trafaya , Raselkaf , Kessour , Khanguet Ezaouach) a l'école primaire Ras Elkaf / Commune Ouillen /EPR Hommes
- Enquête participative et rapide avec les populations de Quatre Mechtas (Bouzaaroura , Cordina , Goumerienne , Bricmi 17 km) a l'école primaire Bouzaaroura / Commune Ouillen /EPR Hommes
- Enquête participative et rapide avec les populations de Deux Mechtas (Takouka et Jelida) a l'école primaire Takouka / Commune Ouillen /EPR Hommes
- Enquête participative et rapide (EPR) avec les populations de trois mechtas (Boukebch, sidi lakhchine, el batouma) à l'école primaire boukebch/ commune ouillen / EPR hommes
- Débriefing avec l'expert du développement local au siège du projet CTB à sidi Fredj
- Accompagnement de l'équipe de la CPS et l'expert national au développement rural attaché au projet CTB chargé de l'élaboration du PDL pour discuter avec les femmes et hommes de deux communes (Ouillen et Mérahna) pour fixer un rendez-vous pour EPR femmes et hommes
- Sensibilisation et orientation des filles qui ont bénéficiées du programme d'enseignement à distance
- Sortie avec l'équipe de la CTB et l'expert en développement rural et l'animateur de développement du du projet » aux mechtas (Ain Djanan , Takouka, Boukabech ) commune d'ouillen pour discuter avec les représentants des mechtas sur la validation des projets

### **III- Enquêtes sociales et accompagnement dans le cadre de l'ANGEM**

- Sortie avec accompagnateur de l'ANGEM et l'animateur CTB à travers les mechtas de Sidi Fredj et Merahna pour réaliser des enquêtes sociales sur les promoteurs du micro- crédit dans le programme de la CTB

- Participation à la commission d'éligibilité et de financement des microcrédits dans le cadre du dispositif objet de l'accord d'exécution entre la CTB et l'ANGEM.
- Participation à la mise en œuvre des projets de plantation des oliviers et pistachier et installation des serres tunnel dans la commune d'Ouillen qui est à vocation agricole.

#### IV- Le renforcement capacitaire des acteurs locaux

Les cadres CPS ont bénéficié de plusieurs formations dans les différents thèmes :

- Approche du milieu et des moyens d'existence des ménages
- Cycle de projet et cadre logique identification des groupes de pauvreté et mécanisme d'accompagnement pour le développement
- Stratégie de développement et système d'indicateurs de suivi évaluation de projet
- Diagnostic, stratégie et plan de développement local d'un territoire : outils, méthodes et démarches
- L'approche du cadre logique
- Formation en informatique
- Enquête participative et rapide / dans le cadre d'élaboration du plan de développement local (programme CTB)
- Elaboration des indicateurs de suivi-évaluation sur travail du clin mobile l'approvisionnement de l'AEP/ à Sidi Fredj
- Animation rurale
- Voyager d'études au Maroc
- Le montage et la gestion de projet de proximité
- Les procédures de programme de l'ANGEM Dans le cadre de l'élaboration des enquêtes sur le microcrédit avec (Programme de CTB) AU niveau de trois communes (Sidi Fredj, Merahna, Ouillen )

#### V- Tableau résumant la participation de la Cps dans le cadre du programme d'ALCPE

WILAYA	Commune	Nbre d'enquêtes effectuées	Nbre de personnes enquêtées	Nbre d'enquête sociale	Nbre de réunions effectuées	Nbre de Formations
Souk Ahras	Sidi Fredj	84(carte de ramassage scolaire) 357 (EPR)	419	190	52	24
	Merahna					
	Ouillen					

### **Conclusion**

- En conclusion, le programme d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui a eu pour objectif de diminuer le degré de la pauvreté au niveau des trois communes cibles de la wilaya de Souk Ahras, nous a laissé un impact positif soit sur le plan social, humain et même économique à travers :
- La création des comités de développement local au niveau des communes
- L'amélioration des services sociaux : éducation, santé, hydraulique et travaux publique
- La réduction du taux d'analphabètes hommes et femmes
- Le changement des mentalités notamment en ce qui concerne le rôle de la femme au sein de la famille ainsi qu'à la société
- L'augmentation du taux de revenu des familles qui ont bénéficiées des micros crédit
- Le développement d'activités artisanales ainsi que les capacités professionnelles des individus
- Nous considérons que l'objectif et le but auquel a été créé le programme est atteint, néanmoins le suivi et le travail de tous les partenaires et bénéficiaires dans l'amélioration de ces acquis est impératif
- C'est dans ce sens qu'il est nécessaire de réfléchir à une démarche pouvant assurer sa pérennité en déployant les efforts et les moyens de tous

**Annexe 10: état de dépense de la contribution algérienne en DZD**

**Tableau relatif à la contribution du Gouvernement algérien pour le financement des activités liées au projet dont :**

1. Enseignement à distance ;
2. Alphabétisation des femmes

Le total de la dépense est de **5 348 935 58 DZD** à cela il faut ajouter les **2 000 000 DZD** mobilisés pour la réfection de locaux ayant servi à l'alphabétisation.

Le global de la dépense s'élève à environ **7 348 935.58 DZD**

**Soit environ 74 000 000€**

2 0 0 9				
Intitulé	Crédit Initial DZD	Crédit révisé DZD	Consommation du crédit DZD	Solde DZD
	<b>3 960 000 00</b>		<b>2 851 614 52</b>	<b>1 108 385 48</b>
Enseignement à distance	900.000.00	900.000.00	68 000 00	832 000 00
Alphabétisation des femmes	810.000.00	810.000.00	804 399 92	5 600 08
Acquisition d'équipement de bureau	270.000.00	270.000.00	269.920.00	80.00
Acquisition de véhicules	1.600.000.00	1.600.000.00	1.401.000.00	199.000.00
Salaire du gestionnaire	280.000.00	280.000.00	214.814.60	65.185.40
Carburant	100.000.00	100.000.00	93.480.00	6.520.00
2 0 1 0				
Intitulé	Crédit Initial DZD	Crédit révisé DZD	Consommation du crédit DZD	Solde DZD
	<b>1 690 000 00</b>		<b>480 000 00</b>	<b>1 210 000 00</b>
Enseignement à distance	90 000 00	90 000 00	aucune	90 000 00
Alphabétisation des femmes	700 000 00	700 000 00	aucune	700 000 00
Acquisition d'équipement de bureau	360.000.00	360.000.00	aucune	360.000.00



Assurance et acquisition vignettes	60.000.00	60.000.00	aucune	60.000.00
Salaire du gestionnaire	480.000.00	480.000.00	480.000.00	00
<b>2 0 1 1</b>				
Intitulé	Crédit Initial DZD	Crédit révisé DZD	Consommation du crédit DZD	Solde DZD
	<b>2 200 000 00</b>		<b>595 647 00</b>	<b>1 604 353 00</b>
Enseignement à distance	110 000 00	110 000 00	aucune	110 000 00
Alphabétisation des femmes	700 000 00	700 000 00	aucune	700 000 00
Acquisition d'équipement de bureau	830.000.00	830.000.00	595.647.00	234.353.00
Salaire du gestionnaire	480.000.00	480.000.00	aucune	480.000.00
Assurance et acquisition vignettes	80 000.00	80 000.00	aucune	80 000.00
<b>2 0 1 2</b>				
Intitulé	Crédit Initial DZD	Crédit révisé DZD	Consommation du crédit DZD	Solde DZD
	<b>2 680 000 00</b>		<b>1 793 774 10</b>	<b>886 225 90</b>
Enseignement à distance	100 000 00	100 000 00	aucune	100 000 00
Alphabétisation des femmes	1 000 000 00	1 000 000 00	625.821.60	374 178 40
Acquisition d'équipement de bureau	1 000 000 00	1.480.000.00	1.167.952.50	312.047.50
Assurance et acquisition vignettes	100 000 00	100 000 00	aucune	100 000 00
Salaire du gestionnaire	480.000.00	aucune	aucune	aucune
<b>2 0 1 3</b>				
Intitulé	Crédit Initial DZD	Crédit révisé DZD	Consommation du crédit DZD	Solde DZD
	<b>756 000 00</b>		<b>216 028 80</b>	<b>539 971 20</b>
Enseignement à distance	56 000 00	56 000 00	aucune	56 000 00
Alphabétisation des	300 000 00	700.00.00	216 028 80	483 971 20

<b>femmes</b>				
<b>Acquisition d'équipement de bureau</b>	400.000.00	00	aucune	aucune
<b>Totaux</b>	<b>Total CREDITS</b>		<b>Total CONSOMMATIONS</b>	<b>Total SOLDES</b>
	11 286 000 00	11 286 000 00	5 937 064 42	5 348 935 58